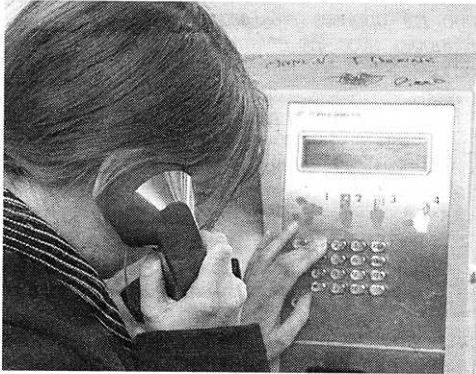


SOCIAL

**Un nouveau rebondissement
dans l'affaire du 115**



Suite, mais pas fin (nos précédentes éditions). Le préfet de l'Ain a retiré au 1^{er} novembre la gestion du numéro d'appel d'urgence 115 à l'association Oser, qui s'en occupait depuis 1996. Celle-ci vient d'obtenir, par ordonnance en référé au tribunal administratif, la suspension de toute signature de convention avec un autre opérateur potentiel, avant le jugement qui sera rendu le 7 décembre, sur la base du non respect des procédures de marchés publics (mise en concurrence et publicité). Sollicité par l'État, l'hôpital d'Hauteville s'est donné jusqu'à son conseil d'administration du 13 décembre pour accepter ou non cette prise en charge.

En attendant, des centres d'hébergement de l'Ain ont pris, chacun leur tour, une semaine de gestion, de 18h à 8h du matin. Aucun ne semble vouloir reconduire une nouvelle astreinte. Cette semaine, c'était Oser qui prenait le relais, toujours avec les deux personnes du 115, non licenciées. Après un bras de fer avec la DDASS et des pressions au niveau national, Oser a obtenu de gérer les appels au 115 de 18h à 14h, la DDASS renvoyant les appels de 8h à 14h sur... un répondeur! Le préfet de l'Ain n'a pas, contrairement à ses voisins, déclenché le plan hiver la semaine dernière, et nous sommes toujours en attente de précisions de sa part sur ce dossier épineux et politique.